

# Bactéries productrices de carbapénémases



Mise à jour  
06/11/2024

Autres dénominations

EPC

CRE

Carbapénémase

Informations relatives à  
EMS, EPSM, ESE, CAT

## Epidémiologie

## Agent infectieux

Entérobactéries, *Pseudomonas* ou *Acinetobacter* producteurs de carbapénémases

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examen, instruments, environnement immédiat)

---

## Période d'incubation

Variable

---

## Durée d'infectiosité

Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

En cas d'infection active à EPC/CRE/diarrhées maintien en chambre individuelle avec des mesures additionnelles contact pour la durée des symptômes.

---

## Placement

Chambre individuelle avec sanitaires dédiés ou, à défaut, un dispositif médical pour le recueil des excréta (chaise percée) dédié au patient

---

# Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage EPC/CPE/CRE (selon directives de l'unité cantonale HPCI)

---

## Signalétique

En cas d'infection active à EPC/CRE/diarrhées:

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
  -  Blouses/ masques de soins devant la chambre
- 

## Suivi microbiologique

-  Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
  -  a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
  -  est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
  -  a reçu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
  -  est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
-  Si la colonisation remonte à **plus de 6 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (2 frottis :J0,J7 et une culture de selles J14):
  -  Frottis rectal (doit être teinté)
-  Si la colonisation **date de < 6 mois** :
  -  aucun dépistage à l'admission

---

## Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

---

## Transport

- Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital, avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Vêtements propres (non souillés)

---

## Circulation

- Circulation possible si :
  - Résident.e propre sur lui
  - Vêtements propres
  - Si plaie infectée, recouverte d'un pansement propre
  - Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

## Visiteurs

Ne pas s'asseoir sur le lit  
Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre  
Surblouse seulement si participation aux soins  
Limiter le nombre de visiteurs

---

## Transfert/sortie

En cas de transfert, avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

---

## Prise en charge des personnes contacts

### Mesures

-  Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
  -  On considère comme un cas contact:
    -  Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
  -  Si découverte du portage EPC durant le séjour en EMS
    -  Se référer à la fiche micro-organisme : Contact carbapénèmase / EPC / CPE / CRE
- 

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

## Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

## Blouse de protection

Oui, si Mesures Additionnelles en contact direct avec le patient ou son environnement immédiat

---

## Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Nettoyage/désinfection

## Matériel de soins

 Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

 Vaisselle : filière habituelle

---

## Lit et literie

 Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre

 Utiliser les sacs à linge usuels

 A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

---

## Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration à HPCi Vaud

Recommandé

Oui si résident en EMS

---

### Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine

---

# Autre information

## À consulter

Flyers/plaquette d'information destinée au patient porteur de BMR

---